

L'an deux mille dix-huit et le sept juin, le Bureau de Sète agglopôle méditerranée, légalement convoqué le 31 Mai 2018, s'est réuni au sein de la Salle Sud du Siège de Sète agglopôle méditerranée à 16 heures 00, sous la présidence de Monsieur François Commeinhes, Président.

#### Étaient présents :

François COMMENHES, Antoine DE RINALDO, Henry FRICOU, Yves MICHEL, Etane ROSAY, Gérard CANOVAS, Francis VEAUTE, Michel GARCIA, Magali FERRIER, Emile ANFOSSO, Lucien LABIÉ, Christophe DURAND, Jacques ADGÉ, Alain VIDAL

#### Étaient absents représentés :

Norbert CHAPLIN à François COMMENHES.

#### Étaient absents excusés :

Pierre BOULDOIRE.

#### Secrétaire de séance :

Christophe DURAND

- I. Désignation du secrétaire de séance
- II. Validation Procès-verbal du Bureau communautaire du 3 Mai 2018

#### Validé à l'unanimité

- III. Points d'information
  - Harmonisation des compétences – point d'étape
  - Note d'information relative au Soutien par un Fonds d'intervention aux sportifs de Haut Niveau pratiquant un sport individuel
  - Dissolution du SIEL (Syndicat Intercommunal des Etangs Littoraux)
  - Présentation du Budget supplémentaire 2018

#### IV. Dossiers soumis à décisions :

<b>2018-057</b>	<b>Les Estivales de Thau 2018 - Approbations des règlements</b> Rapporteur : GARCIA Michel	Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0	DELIBERATION ADOPTÉE A L'UNANIMITE
<b>2018-058</b>	<b>ADIL de l'Hérault - Convention de partenariat 2018-2022 - Attribution d'une subvention au titre de l'année 2018 et autorisation de signature</b> Rapporteur : CANOVAS Gérard	Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0	DELIBERATION ADOPTÉE A L'UNANIMITE

2018-059	<b>Occitanie Méditerranée Habitat : Convention de partenariat dans le cadre du Plan Convergence 2015-2020 pour le développement territorial en Occitanie-Méditerranée - Autorisation de signature et attribution d'une subvention au titre de l'année 2018</b> Rapporteur : CANOVAS Gérard	Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0	DELIBERATION ADOPTÉE A L'UNANIMITE
2018-060	<b>Association Passerelles Chantiers pour la réalisation d'un Chantier Jeunes d'Implication Locale - Salle Paul Arnaud de Marseillan - Autorisation de signature d'une convention de partenariat et attribution d'une subvention.</b> Rapporteur : ANFOSSO Emile	Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0	DELIBERATION ADOPTÉE A L'UNANIMITE
2018-061	<b>Convention de partenariat entre Hérault Tourisme et Sète agglomération méditerranée - Autorisation de signature</b> Rapporteur : ROSAY Elione	Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0	DELIBERATION ADOPTÉE A L'UNANIMITE
2018-062	<b>Mesures compensatoires du parc éolien « Nord Bassin de Thau » - Convention pluriannuelle entre EDF EN, SAM et les sociétés en charge de l'exploitation du parc éolien</b> Rapporteur : VEAUTE Francis	Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0	DELIBERATION ADOPTÉE A L'UNANIMITE

V. Questions diverses,

Plus aucune décision n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 17 H 30

Vu pour être affiché le 14 JUIN 2018 conformément aux dispositions de l'article L.2121-25 du CGCT,

Pour le Président et par délégation,

Frontignan, le 8 Juin 2018



**Patrice Millet,**

Directeur Général des Services de Sète agglomération méditerranée

Conformément aux dispositions de l'article L.2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le texte complet des décisions mentionnées ci-dessus sera publié lors du prochain numéro du Recueil des actes administratifs de Sète agglomération méditerranée, consultable au sein de l'ensemble des communes membres ainsi qu'au siège de Sète agglomération méditerranée (<http://www.agglopoie.fr/>)